Deux publications scientifiques récentes (Jiguet 2020, Miguel *et al.* 2020) attirent l'attention sur la nécessité d'évaluer les coûts et les avantages écologiques et économiques des stratégies de lutte contre les animaux déprédateurs ou réservoirs d'agents pathogènes pour l'Homme. En effet, la bibliographie scientifique met en évidence que dans de nombreux cas, les destructions d'animaux sauvages préconisées, souvent dans l'urgence et parfois par habitude ou par facilité, sont généralement inefficaces car elles ne parviennent pas à réduire les populations des espèces visées ni les dommages. Ces destructions peuvent même être contre-productives quand elles se traduisent par une augmentation des dégâts causés ou par un accroissement des risques infectieux pour les humains et le bétail.

Le cas du renard roux, détaillé dans l'article de F. Jiguet (*op. cit.*) apporte des éléments qui viennent confirmer ceux déjà présentés dans les argumentaires scientifiques du Collectif Renard Grand Est et du Collectif Renard Doubs.

Ainsi, deux nouvelles études confirment que tuer les renards n'a aucun impact sur leurs effectifs. Jusqu'en 2001, environ 400.000 renards étaient tués chaque année à la chasse au Royaume-Uni. En 2001, en raison d'une épidémie de fièvre aphteuse, la chasse au goupil a été interdite pendant un an dans l'ensemble du pays. Pour autant, la densité de renard n'a pas augmenté sur une zone de 160 kilomètres carrés dans laquelle les effectifs ont continué d'être dénombrés. Cette première étude conclut qu'une protection permanente du renard serait peu susceptible d'entraîner une augmentation de ses effectifs (Baker 2019). Cette hypothèse est confirmée par une seconde étude menée au Luxembourg où le renard est protégé depuis 2015 sans augmentation de ses populations. Dans ce pays, le suivi de la population de goupil depuis sa protection a mis en évidence que le taux d'infection des renards par le ténia responsable de l'échinococcose alvéolaire a diminué de 40% à 25% depuis l'interdiction de la chasse, confirmant les résultats obtenus par Comte et al. (2017) autour de Nancy et que nous présentions dans notre argumentaire. Pour mémoire, un protocole de destruction de renards roux par tir de nuit à partir de véhicules a été mis en place autour de la ville de Nancy durant quatre années. Les 776 renards tués ont représenté une augmentation de 35% de la pression de destruction de la population de renards sur une zone de 693 km2. Malgré cet effort conséquent de destruction, non seulement la population de renards n'a pas diminué, mais il a été constaté que la prévalence du ténia responsable de l'échinococcose alvéolaire était passée de 40% à 55% dans la population vulpine alors que dans la zone "témoin" adjacente de 585 km² (où l'effort de destruction est resté inchangé) la prévalence était restée stable. Ces deux études démontrent que la chasse du renard augmente significativement la prévalence de l'échinococcose, et donc les risques de transmission à l'homme.

Bibliographie:

Baker P.J., Harris S. & Webbon C.C. (2002). Effect of British hunting ban on fox numbers. Nature 419: 34.

Comte S., Umhang G., Raton V., Raoul F., Giraudoux P., Combes B., Boué F. 2017. Echinococcus multilocularis management by fox culling: an inappropriate paradigm. Preventive Veterinary Medicine 147: 178-185.

Jiguet F. (2020). The Fox and the Crow. A need to update pest control strategies. Biological Conservation 248 https://doi.org/10.1016/j.biocon.2020.108693

Miguel E., Grosbois V., Caron A., Pople D., Roche B. & Donnelly C.A. (2020). Communications Biology 3:353 https://doi.org/10.1038/s42003-020-1032-z